

Envoyé en préfecture le 21/01/2026

Reçu en préfecture le 21/01/2026

Publié le 21/01/2026

ID : 039-243900420-20260119-2026_01-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

**République française
Département du Jura**

Séance du 19 janvier 2026

Date de convocation
15 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 19 janvier à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Salon de l'agriculture
N°01/2026**

Nombre de membres

11

Présents

10

Représentés

0

Excusés

1

Votants

10

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry, Vuillet.

Excusé M. Truchot.

Absents

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le Conseil départemental a repris un stand au Salon de l'Agriculture, comme en 2025,

Considérant que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) volontaires ont été invités à participer au Salon de l'Agriculture aux côtés du Département,

Considérant qu'en contrepartie, le Département affrète un bus mettant à disposition 25 places par EPCI participant,

Considérant l'intérêt de cette participation pour la promotion des territoires et des filières agricoles,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De valider la participation au Salon de l'Agriculture,
- D'approuver un engagement financier d'un montant de 5 000€,
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

